

Éé

école émancipée

L'école émancipée est une tendance syndicale engagée dans la FSU. Elle porte un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique. Elle édite une revue syndicale et pédagogique.



2650 postes vont être supprimés dans le second degré, 400 postes dans les administrations. Dans le premier degré, les 1800 créations ne compenseront pas les 4000 postes nécessaires pour le dédoublement des CE1 en REP, ce qui dégradera les conditions de travail des élèves et des enseignants dans les autres niveaux. Le plan de suppression des contrats aidés se poursuit, remplacés par des services civiques.

A cela s'ajoute l'entêtement d'un Jean-Michel Blanquer à bégayer les politiques menées depuis près de 20 ans qui ont conduit à l'augmentation des inégalités scolaires, du poids des déterminismes sociaux dans ces inégalités et à la dégradation des conditions de travail des enseignant-es. Imposition des évaluations nationales standardisées en CP, CE1, 6ème et 2nde, individualisation des parcours et des apprentissages, resserrement sur les fondamentaux, externalisation et médicalisation du traitement de la difficulté scolaire, renforcement des dispositifs de territorialisation du système éducatif, logique d'autonomie de gestion et de pilotage par l'évaluation des établissements, réduction du pouvoir d'agir des enseignants.

Tels sont les fondamentaux d'un gouvernement qui s'affranchit du respect du bien commun pour promouvoir une école du tri social dont la mise en place d'une sélection à l'entrée à l'université constitue le point d'orgue.

La nouvelle loi pour l'école de Jean-Michel Blanquer ne déroge pas à cela. Tout comme le projet de réforme du cadre de la fonction publique, CAP 22. Les différentes mesures qui les composent s'ajoutent à l'arsenal déjà mis en place pour assujettir les métiers de l'éducation, les précariser, rompre les solidarités, et ainsi les pousser à être les acteurs du renoncement à la réussite de tous les élèves.

Rémunérations au "mérite". Recours aux contractuels. Annualisation du travail. Renforcement de l'autonomie qui sera avant tout celle des chefs d'établissement. Saquage d'une formation des enseignants déjà exsangue. Mise en place d'un Conseil d'Évaluation de l'École, nommé majoritairement par le ministre, qui aura pour mission le contrôle des évaluations des élèves et des établissements et qui remplace le CNEC, organisme indépendant qui avait la charge d'évaluer les politiques éducatives. Extension du financement des écoles privées... Le tout dans un contexte d'austérité budgétaire injustifiable au vu des cadeaux fiscaux faits aux plus riches.

Plus que jamais, il faut défaire Blanquer. En faisant du 12 novembre une grande journée de grève et de manifestations. En préparant les mobilisations à venir. En résistant chaque jour à l'école du tri social qu'il entend nous imposer. En faisant vivre tous et toutes ensemble, enseignant-es, parents d'élèves, élèves et étudiant-es, chercheur-es, mouvements pédagogiques, un service public d'éducation émancipateur et démocratique, respectant ses agent-es et permettant la réussite de tous les élèves, en particulier celles et ceux issu-es des classes populaires.

**suppressions
de postes**

**Mise sous tutelle
des métiers**

**politique
austérita**

**Formation
exsangue**

**Individualisation
des carrières, des
métiers**

**creusement
des
inégalités
scolaires**

**Financement
du privé**

**Evaluations
Injonctions**

tri social

Face à l'école de Blanquer

12 NOV

Grève dans l'Education Nationale



Dans le primaire

Depuis sa prise de fonction, Jean-Michel Blanquer pose les jalons d'une mise sous tutelle de nos métiers pour augmenter les inégalités scolaires. Avec les évaluations nationales, les ajustements aux programmes, le petit livre orange sur la lecture, les directives sur le contenu des APC et des animations pédagogiques, il a multiplié le prescrit. Avec le conseil scientifique, le futur conseil de l'évaluation, ou la réorientation du CSP, il a mis en place les groupes d'experts à sa botte qui élaboreront les bonnes pratiques dont les enseignants, prolétarisés, seront les exécutants. Et il ne s'arrêtera pas là: statut des directeurs, fusion des écoles maternelle et élémentaire, individualisation des carrières, renforcement du pouvoir des corps d'inspection... Tout cela lui permettra d'augmenter le poids des hiérarchies intermédiaires pour que les enseignants exercent le métier tel qu'il le prescrit, et non tel qu'ils voudraient le faire.

De fait, il entend qu'une profession tout entière rompe avec son histoire, avec tous ses gestes professionnels longuement décanés nourris de l'apport des mouvements pédagogiques et de l'ensemble de la recherche. De fait il entend écarter d'un revers de main tous les savoirs qui, opposés à sa vision dogmatique de l'école, pensent la réussite de tous et permettent de lutter contre l'échec scolaire qui touche majoritairement les élèves des milieux populaires.

Aujourd'hui, face aux injonctions de Blanquer, il nous faut reconquérir la reconnaissance de notre expertise professionnelle, parce que c'est elle qui porte réellement l'ambition de démocratiser notre système scolaire.

Formation initiale

Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant-es et les stagiaires, conditions de travail des formateur-rices dégradées... Oui. La précédente réforme de la formation des enseignant-es n'a pas atteint les objectifs annoncés et n'a pas été à la hauteur des besoins. Elle n'a pas répondu à l'ambition d'une formation de qualité, levier indispensable pour la réussite de toutes et tous les élèves et la réduction des inégalités.

Reprenant à son compte la plupart des constats énoncés plus haut, le gouvernement entend réformer la formation initiale au prix de fortes régressions. Les pistes retenues sont construites autour de 4 axes :

- une mise en responsabilité des étudiant-es dès la L2, à 1/3 temps pour 300 euros, en guise de pré-recrutement.
- une modification de la place du concours avec une admission en M2, reculant l'accès au statut de fonctionnaire stagiaire, impactant leurs droits, leur AGS et leur retraite et ajoutant encore plus de précarité et d'insécurité à l'entrée dans le métier
- un resserrement de la formation initiale autour des fondamentaux (55% du volume horaire global) niant la complexité du métier d'enseignant et les réduisant à de simples exécutant-es.
- une mise sous tutelle des ESPE transformées en Instituts nationaux supérieurs du professorat (INSP) pour mieux les contrôler : nomination des directeur-rices d'ESPE par le ministre (via le recteur), pilotage par l'évaluation, disparition des formateur-rices propres remplacés par des personnels embauchés en fonction des besoins...

2nd degré

mise en concurrence généralisée et accroissement du contrôle des enseignant-es

Au collège, les « ajustements » des programmes les ont modifiés de façon importante, pour une mise en œuvre dès la rentrée, et pérennisent la primauté des compétences sur les connaissances, pourtant seules garanties de l'émancipation des élèves et de la légitimité professionnelle des enseignant-es.

La circulaire « professeur principal » vient seulement de paraître. Les psy-EN relégué-es au 2nd plan, le PP devient le sous-chef d'orchestre du tri social des élèves dans les groupes d'AP, et dans leur orientation.

En lycée, les projets de programmes suivent la logique de l'individualisation. La carte des spécialités, élaborée sans moyens ni concertation, accentue la concurrence entre établissements et disciplines.

A l'affaire de Créteil et #pasdevague, Blanquer oppose un énième « plan violence » répressif. Aucune réponse éducative, pas de moyens ni formation, ni réflexion sur la responsabilité des directions engluées dans les « indicateurs de performance ».

Les « rendez-vous carrière », servent plus souvent à la mise en place d'un accompagnement autoritaire qu'à promouvoir les enseignant-es. Le nombre de promotions reste bien faible. .

Les évaluations des élèves se généralisent. Leur exploitation pédagogique n'intéresse pas Blanquer : il veut créer un « Conseil d'évaluation de l'Ecole » pour classer écoles et collèges, comme c'est déjà le cas pour les lycées.

Dans le supérieur

L'enseignement supérieur et la recherche sont depuis longtemps déjà entrés dans un mode concurrence exacerbée et de classement des établissements, via le financement par appels à « projets d'excellence », réservé à quelques « premiers de cordée ». La réforme « Parcoursup » et sa déclinaison sur la licence (composée désormais de « blocs de compétences »), sont également dans la logique de la concurrence et du tri social. Les « attendus » affichés par les formations sont un bon moyen pour d'abord favoriser l'auto-censure des futurs bacheliers, et donc diminuer la demande, puis trier pour chaque formation les candidats selon des méthodes gardées secrètes, mais dont l'effet se voit clairement : les bacheliers pro et techno, d'origine sociale généralement modeste, sont ceux qui ont reçu le moins de propositions des établissements, et forment la grande majorité de ceux qui n'en ont eu reçu aucune... Le cache-sexe des « parcours adaptés » (pour les candidat.e.s ayant accepté une réponse « oui, si ») est vite tombé : aucun financement supplémentaire n'est venu permettre à toutes les universités de les mettre sérieusement en place, seul un appel à projets permettra aux quelques établissements lauréats de les financer. La dépense intérieure publique par étudiant n'a fait que baisser ces dernières années avec la hausse des effectifs et la stagnation budgétaire, mais les établissements privés ont vu leur effectifs augmenter proportionnellement plus que les autres : la privatisation des études supérieures est en marche !

**Toutes et tous en grève le 12 novembre
pour un service public d'éducation de qualité
contre l'école des inégalités**